

13



Les Basses Godernes

Le Département de Seine-et-Marne se développe au rythme de la métropole francilienne tout en conservant une grande diversité naturelle et paysagère.

Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile.

Le Département protège et valorise ces sites naturels afin que tous les Seine-et-Marnais puissent en profiter.



Après avoir traversé la Bassée, la Seine s'enfonce dans l'est du massif forestier de Fontainebleau, au niveau de Champagne-sur-Seine. C'est ici, en rive droite d'une boucle du fleuve, que se niche l'espace naturel sensible (ENS) Les Basses Godernes, sur une superficie de 11 hectares avant de s'acheminer vers Paris.

Le site bénéficie d'une situation privilégiée, entre les forêts de Champagne-sur-Seine et de Fontainebleau, à la confluence entre la Seine et le Loing et à proximité des patrimoines historique et architectural de Saint-Mammès et de Moret-Loing-et-Orvanne. De grands peintres comme Alfred Sisley (1839-1899) se sont notamment inspirés des lieux.



De la préhistoire à nos jours, les hommes ont profité des richesses naturelles du site.

À la confluence de la Seine et du Loing

Une péniche sur la Seine, composée d'un pousseur et de deux barges - Photo : Maxime Briola

Au XIX^e siècle, le lit du fleuve est plus large qu'aujourd'hui, avec de nombreux bancs de sable créant des îles entre deux bras d'eau. À présent, seule subsiste une île au milieu de l'étang. Une deuxième île était présente, mais elle a été endiguée par les usines Schneider pour permettre aux ouvriers d'y pratiquer **canottage***, pêche, et guinguette.

La vallée de la Seine fut le lieu d'une importante activité vinicole qui en faisait sa richesse principale. Au début du XX^e siècle, les coteaux sont pour la plupart cultivés. La Seine, située non loin des habitations, est un élément important pour la ville (commerce fluvial, loisirs, source de nourriture). Vers les années 1950, les terrains adjacents au site des

« Basses Godernes » sont aménagés en zone pavillonnaire. Le chantier permet la découverte de poteries datant de l'âge du bronze et plus précisément de la période des « champ d'urnes » (-1500 avant notre ère). À présent, les bords de Seine sont le lieu de promenade privilégié des riverains. En plus d'être traversé par une piste cyclable "eurovélo", de nombreux circuits de randonnée parcourent le secteur.

En rive gauche, sur l'ancienne commune de Veneux-les-Sablons, se situe le marais du Lutin. Ce site, également acquis au titre des espaces naturels sensibles par le Département de Seine-et-Marne, sera aménagé dans les prochaines années.



Un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite - Photo : Maxime Briola

Concilier nature et loisirs

Malgré sa proximité avec la ville, l'espace naturel sensible Les Basses Godernes présente une diversité intéressante de milieux et d'espèces qu'il est nécessaire de préserver, tout en accueillant certaines activités de loisirs.

Les terrains sont acquis par le Département de 1999 à 2003 pour enrayer la dégradation importante des milieux naturels, qui subissent une fréquentation non contrôlée : sentiers anarchiques, usage de véhicules motorisés, dépôts sauvages. Les chemins en berge de Seine sont à présent réservés à la découverte du site à pied ou à vélo.

Les principaux travaux d'aménagement ont permis la restauration d'une partie des berges de Seine et la création de deux aires de stationnement, de trois pontons de pêche accessibles aux personnes à mobilité réduite aux abords de l'étang et d'une passerelle. Les berges nécessitent

une attention régulière car elles sont constamment soumises au **batillage*** créé par les nombreuses péniches circulant sur le fleuve.

Des jardins partagés ont été aménagés par la municipalité et font désormais le lien entre la zone pavillonnaire et l'espace naturel sensible.

L'entretien du site est aujourd'hui régulier et adapté à chaque milieu.

Le vieillissement des arbres en bords de cours d'eau permet de valoriser le paysage ainsi que l'accueil de la biodiversité.

La prairie est régulièrement entretenue de façon à limiter la croissance des arbustes et favoriser la présence de fleurs telles que les orchidées sauvages.

Une clôture en ferme l'accès pour éviter son piétinement.



Vue sur l'étang depuis la digue artificielle - Photo : Maxime Briola

Un refuge naturel pour la biodiversité

La situation géographique et la diversité paysagère du site en font un lieu privilégié pour de nombreuses espèces, dont la cardamine impatiente, une plante protégée en Île-de-France. À ce titre, il est inclus dans la ZNIEFF* « Vallée de la Seine entre Champagne-sur-Seine et Melun ».

Les milieux boisés, composés principalement d'aulnes, d'ormes, de frênes ou de chênes, offrent aux pics, mésanges et sittelles des cavités où ces oiseaux peuvent nicher, ainsi que de la nourriture en abondance. Le plus petit des pics de France, le pic épeichette, fréquente parfois les lieux. Les grands mammifères sont assez rares. L'enclavement du site par l'urbanisation limite leurs possibilités de déplacement entre les grands massifs forestiers voisins. En revanche, les petits mammifères, comme l'écureuil roux, le lérrot ou le hérisson, y trouvent volontiers refuge. Certaines chauves-souris apprécient également les zones boisées et dégagées pour chasser. Des nichoirs adaptés ont été mis en place afin de leur offrir des cavités pour le repos. La prairie à l'ouest du

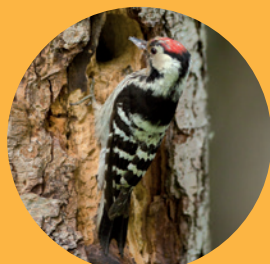
site, installée sur un sol calcaire, permet le développement d'orchidées sauvages (ophrys abeille ou orchis pyramidal). Les buissons denses alentour sont un lieu de prédilection pour les fauvettes, bergeronnettes ou l'hypolaïs polyglotte. Ces oiseaux sont attirés par les nombreux insectes, surtout des criquets, sauterelles et aussi papillons, qui profitent de l'abondance des fleurs.

Sur l'étang, les oiseaux sont nombreux. Il est courant d'observer le grèbe huppé, le héron cendré, le foulque macroule, cygne tuberculé ou encore la bernache du Canada. Certains d'entre eux jouissent de la tranquillité de l'îlot pour nicher. À l'abri des courants, les poissons côtoient depuis plusieurs années des tortues à tempes rouges, également appelées tortues de Floride. Ces reptiles importés d'Amérique ont trouvé là un refuge après avoir probablement été abandonnés par leurs propriétaires. Un acte malheureux, car l'espèce a un impact défavorable sur l'environnement local et est à présent considérée comme invasive.

BIODIVERSITÉ



Aulne glutineux
Photo : Maxime Briola



Pic épeichette
Photo : Thomas Roger

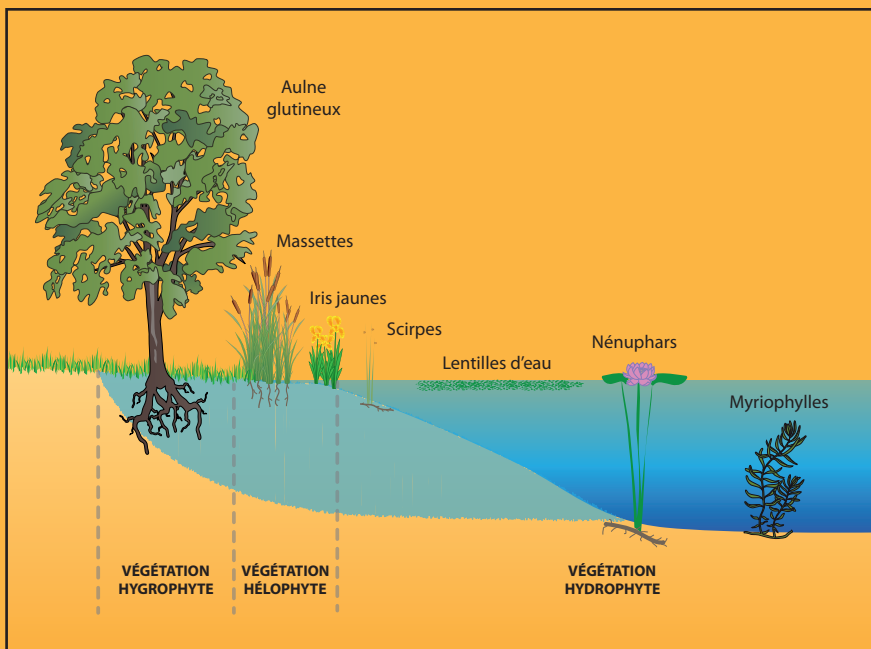


Ophrys abeille
Photo : Maxime Briola

La végétation aquatique de l'étang

La rive d'un étang, passage du monde terrestre au monde aquatique, présente en quelques mètres à peine une grande variété de milieux liés à la quantité et la profondeur de l'eau, au courant, à la luminosité, etc. Cette transition favorise l'installation de nombreuses espèces végétales. Celles-ci sont classées en trois grandes catégories :

- les plantes hygrophytes sont adaptées aux milieux humides, mais ne sont pas aquatiques ;
- les plantes héliophytes peuvent avoir les racines et une partie de leur feuillage dans l'eau, mais les fleurs et la tige se trouvent hors de l'eau ;
- les plantes hydrophytes se développent entièrement dans l'eau ou à la surface de l'eau. Elles peuvent être fixées au fond comme les nénuphars ou flottantes comme les lentilles d'eau.





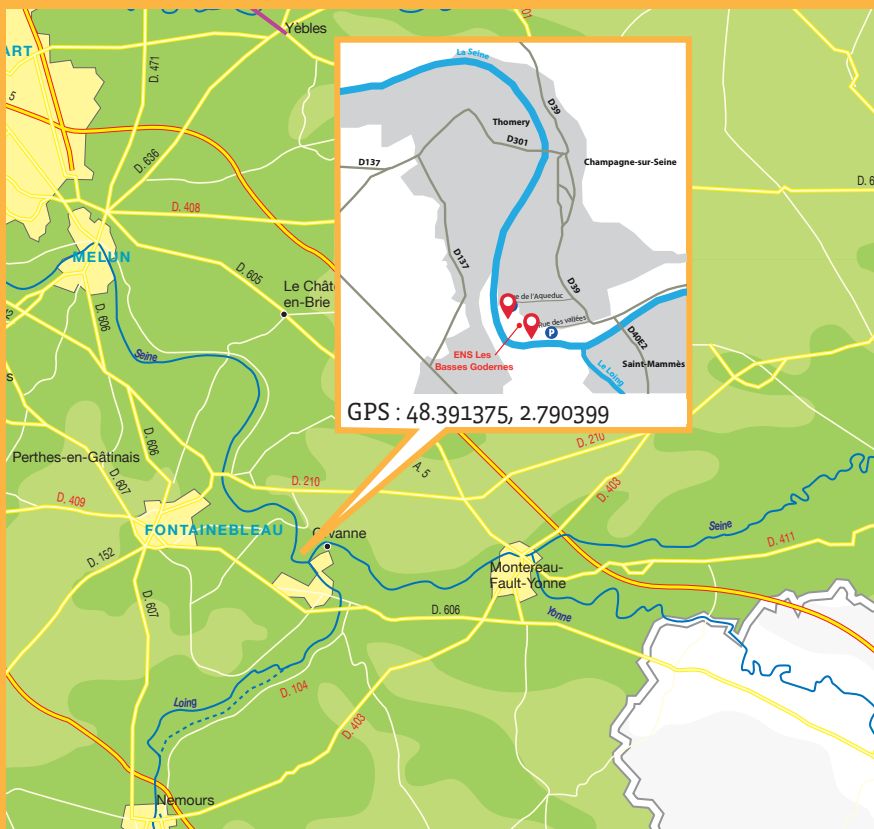
(*)

GLOSSAIRE

Batillage : ensemble des vagues produites par le sillage des bateaux, qui déferlent contre les berges et entraînent leur dégradation.

Cannottage : action de piloter une embarcation maritime de type barque, canoë ou pirogue.

ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique ayant fait l'objet d'un inventaire scientifique national sous l'autorité du Muséum national d'histoire naturelle pour le compte du ministère de l'environnement. Elle peut être de deux types : zone de type I présentant un intérêt biologique remarquable ou zone de type II recouvrant un grand ensemble naturel.



Accès

À Champagn-sur-Seine parkings rue de l'Aqueduc et rue du Vieux Clos en bord de Seine. 📍

Pour aller plus loin

- Sites naturels départementaux :
 - Le tuf de la Celle
 - La prairie Clemenceau
- Sorties nature proposées sur le site par l'association le Loriot, nature, vie et environnement 01 64 24 06 34
- Site naturel communal le Trou canard
- Circuit application mobile "Balade Branchée"

Retrouvez les 22 espaces naturels sensibles (ENS) départementaux ouverts au public :

